



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016
Date de la convocation : 18 janvier 2016

| | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Nombre de délégués : 34 | Nombre de délégués concernés : 34 |
| En exercice : 34 | En exercice : 34 |
| Présents : 20 | Présents : 20 |
| Votants : 20 | Votants : 20 |

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme Cassandre J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S, Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

N° 584 Délibération : Objet indemnité au percepteur 2015

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le courrier de Mme FAVARD, Trésorier à Saint Galmier qui sollicite le syndicat pour le versement de l'indemnité de conseil 2015.

Cette indemnité s'élève à un montant maximum net de 418.61 €.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent Monsieur le Président à verser cette indemnité à Mme FAVARD pour l'année 2015.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 26 janvier 2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-584-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016